

AVIS PUBLIC

VENTES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES FONCIÈRES MUNICIPALES

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Nancy Labrecque, directrice générale et greffière-trésorière de la MRC de Montmagny, que les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique le jeudi 13 juin 2024, à 10 heures de l'avant-midi, heure locale, à la salle 302 de la MRC de Montmagny, située au 6, rue St-Jean-Baptiste Est, bureau 300, Montmagny (Québec), à défaut de paiement des taxes municipales et scolaires auxquelles ils sont affectés, comprenant les intérêts plus les frais encourus au moment de la vente, à moins que ces taxes, intérêts et frais n'aient été payés avant cette date.

Les immeubles ci-après décrits seront vendus et sujets au droit de retrait d'un an. Ils seront vendus avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, s'il y a lieu, sujets à toutes servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes pouvant les affecter.

L'adjudicataire devra payer immédiatement et comptant, soit en argent ou par chèque visé, le prix de son adjudication. À défaut de quoi l'immeuble sera immédiatement remis en vente.

MUNICIPALITÉ DE LAC-FRONTIÈRE

VALÉRIE GAGNON-MCCOMEAU, MATRICULE : 18010-4270-73-2821, lot 6 167 248 du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Montmagny.

Taxes scolaires et/ou municipales dues, intérêts et frais : 3 346,27 \$

DÉSIGNATION :

Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro SIX MILLIONS CENT-SOIXANTE-SEPT MILLE DEUX-CENT-QUARANTE-HUIT (lot 6 167 248) du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Montmagny.

Avec bâtisse dessus construite, 181, Route 204, Lac-Frontière (Québec), G0R 1T0. Circonstances et dépendances.

MUNICIPALITÉ DE LAC-FRONTIÈRE

CHRISTOPHER LAPOINTE, MATRICULE : 18010-4168-58-6052, lot 6 167 176 du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Montmagny.

Taxes scolaires et/ou municipales dues, intérêts et frais : 1 956,52 \$

DÉSIGNATION :

Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro SIX MILLIONS CENT-SOIXANTE-SEPT MILLE CENT-SOIXANTE-SEIZE (lot 6 167 176) du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Montmagny.

Avec bâtisse dessus construite, 138, Route 204, Lac-Frontière (Québec), G0R 1T0. Circonstances et dépendances.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-FABIEN-DE-PANET

KEVEN MORRIS, MATRICULE : 18015-3264-78-8691, lot 6 046 485 du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Montmagny.

Taxes scolaires et/ou municipales dues, intérêts et frais : 1 937,79 \$

DÉSIGNATION :

Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro SIX MILLIONS QUARANTE-SIX MILLE QUATRE-CENT-QUATRE-VINGT-CINQ (lot 6 046 485) du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Montmagny.

Avec bâtisse dessus construite, 75, rang Saint-Isidore, Saint-Fabien-de-Panet (Québec), GOR 2J0. Circonstances et dépendances.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-FABIEN-DE-PANET

ULYSSE LEBLOND, MATRICULE : 18015-3369-05-0836, lot 6 046 714 du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Montmagny.

Taxes scolaires et/ou municipales dues, intérêts et frais : 1 786,73 \$

DÉSIGNATION :

Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro SIX MILLIONS QUARANTE-SIX MILLE SEPT-CENT-QUATORZE (lot 6 046 714) du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Montmagny.

Avec bâtisse dessus construite, 256, Rue Principale Est, Saint-Fabien-de-Panet (Québec), GOR 2J0. Circonstances et dépendances.

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-APOLLINE-DE-PATTON

ALAIN GAGNÉ, MATRICULE : 18025-3386-08-9222, lot 5 704 085 du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Montmagny.

Taxes scolaires et/ou municipales dues, intérêts et frais : 1 433,59 \$

DÉSIGNATION :

Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro CINQ MILLIONS SEPT-CENT-QUATRE-MILLE QUATRE-VINGT-CINQ (lot 5 704 085) du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Montmagny.

Avec bâtisse dessus construite, Rang St-Joseph, Sainte-Apolline-de-Patton (Québec), GOR 2P0. Circonstances et dépendances.

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-APOLLINE-DE-PATTON

ALAIN GAGNÉ, MATRICULE : 18025-3386-51-7369, lot 3 769 743 du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Montmagny.

Taxes scolaires et/ou municipales dues, intérêts et frais : 1 875,79 \$

DÉSIGNATION :

Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro TROIS MILLIONS SEPT-CENT-SOIXANTE-NEUF MILLE SEPT-CENT-QUARANTE-TROIS (lot 3 769 743) du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Montmagny.

Avec bâtisse dessus construite, 415, rang St-Joseph, Sainte-Apolline-de-Patton (Québec), GOR 2P0. Circonstances et dépendances.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL-DE-MONTMINY

CHRISTIAN GAUDREAU, MATRICULE : 18030-1981-40-9911, lot 5 761 957 du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Montmagny.

Taxes scolaires et/ou municipales dues, intérêts et frais : 1 653,30 \$

DÉSIGNATION :

Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro CINQ MILLIONS SEPT-CENT-SOIXANTE-ET-UN MILLE NEUF-CENT-CINQUANTE-SEPT (lot 5 761 957) du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Montmagny.

Avec bâtisse dessus construite, 744, Route 216, Saint-Paul-de-Montminy (Québec), G0R 3Y0. Circonstances et dépendances.

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-ROSAIRE

LUC FOURNIER, MATRICULE: 18040-1387-03-8207, lot 5 575 320 du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Montmagny.

Taxes scolaires et/ou municipales dues, intérêts et frais : 11 191,09 \$

DÉSIGNATION :

Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro CINQ MILLIONS CINQ-CENT-SOIXANTE-QUINZE MILLE TROIS-CENT-VINGT (lot 5 575 320) du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Montmagny.

Avec bâtisse dessus construite, 118 à 118-A et 120 à 122, rue Principale, Notre-Dame-du-Rosaire (Québec), G0R 2H0. Circonstances et dépendances.

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-ROSAIRE

JACQUES LIZOTTE, MATRICULE : 18040-1287-71-8251, lot 5 575 357 du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Montmagny.

Taxes scolaires et/ou municipales dues, intérêts et frais : 4 400,74 \$

DÉSIGNATION :

Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro CINQ MILLIONS CINQ-CENT-SOIXANTE-QUINZE MILLE TROIS-CENT-CINQUANTE-SEPT (lot 5 575 357) du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Montmagny.

Avec bâtisse dessus construite, 36, rue Jolicoeur, Notre-Dame-du-Rosaire (Québec), G0R 2H0. Circonstances et dépendances.

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-ROSAIRE

DONALD ROUSSEAU, MATRICULE : 18040-1183-88-5884, lot 6 356 097 du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Montmagny.

Taxes scolaires et/ou municipales dues, intérêts et frais : 2 072,86 \$

DÉSIGNATION :

Un immeuble connu et désigné comme étant le lot SIX MILLIONS TROIS CENT CINQUANTE-SIX QUATRE-VINGT-DIX-SEPT (6 356 097) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montmagny.

Avec bâtisse dessus construite, 112, Rang Saint-Alfred, Notre-Dame-du-Rosaire (Québec),

G0R 2H0. Circonstances et dépendances.

MUNICIPALITÉ DE BERTHIER-SUR-MER

MICHEL LABOISSONNIÈRE, MATRICULE : 18065-8798-10-4665, lot 5 668 254 du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Montmagny.

Taxes scolaires et/ou municipales dues, intérêts et frais : 10 207,26 \$

DÉSIGNATION :

Un immeuble connu et désigné comme étant le lot CINQ MILLIONS SIX-CENT-SOIXANTE-HUIT MILLE DEUX-CENT-CINQUANTE-QUATRE (5 668 254) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montmagny.

Avec bâtisse dessus construite, 61, rue du Perce-Neige, Berthier-sur-Mer (Québec), G0R 1E0. Circonstances et dépendances.

MUNICIPALITÉ DE BERTHIER-SUR-MER

BERNARD LATULIPPE, MATRICULE : 18065-8698-84-0112, lot 3 476 898 du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Montmagny.

Taxes scolaires et/ou municipales dues, intérêts et frais : 708,29 \$

DÉSIGNATION :

Un terrain connu et désigné comme étant le lot TROIS MILLIONS QUATRE CENT SOIXANTE-SEIZE MILLE HUIT CENT QUATRE-VINGT-DIX-HUIT (3 476 898) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montmagny.

Sans bâtisse dessus construite, Rue Principale Ouest, Berthier-sur-Mer (Québec), G0R 1E0. Circonstances et dépendances.

DONNÉ À MONTMAGNY, CE 26^E JOUR D'AVRIL 2024

Nancy Labrecque, directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, _____, secrétaire-trésorier de la municipalité de _____ certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié le présent avis, en affichant deux (2) copies aux endroits désignés par le conseil entre _____ et _____ heures de l' _____-midi, le _____^e jour d'avril 2024.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce _____^e jour d'avril 2024.

Signature